

Montréal, le 27 octobre 2022.

**Objet: Projet de ville. Vers un plan d'urbanisme et de mobilité**

À qui de droit,

Une amie m'a informée de cette consultation tout en m'assurant que vous acceptiez de recevoir les opinions jusqu'au 30 octobre 2022, et ce, bien que la date sur le site internet de l'OCPM diffère.

Merci de nous offrir l'occasion de nous prononcer sur l'avenir de notre ville, de notre arrondissement.

***Qui suis-je?***

Je viens d'avoir 70 ans. Déménagée à Montréal il y a un peu plus de 15 ans, j'y habite depuis ce jour un petit 3 1/2 au 3e étage d'un quadruplex dans une coopérative d'habitation qui détient 4 maisons dans Hochelaga. Mes revenus étant à peine au-dessus du seuil de pauvreté, je me considère privilégiée côté logement car mon loyer, bien que non subventionné, est en-dessous du coût médian pour l'arrondissement. Je sais que je devrai bientôt songer à déménager car, avec le temps, mes capacités physiques diminuent et je peux de moins en moins participer aux corvées de la maison (ce qui est mal vu). De plus, inévitablement, monter les escaliers vers le troisième étage deviendra plus difficile.

***Logement***

Sachant qui je suis, vous comprendrez mon intérêt pour la création de logements sociaux et/ou abordables. Étant très sociable et à l'aise avec les jeunes et les enfants, les milieux multigénérationnels m'attireraient plus particulièrement. Je suis heureuse de constater que dans son « Projet de ville. Vers un plan d'urbanisme et de mobilité » l'administration municipale est consciente des besoins en ce sens. Espérons qu'il sera possible d'aller de l'avant dans un avenir rapproché.

***Mobilité***

Par conscience environnementale, je me suis départie de mon automobile il y a plus de 20 ans. J'ai depuis organisé mes activités en fonction du transport actif et du transport en commun. Je privilégie en premier lieu la marche puisqu'un accident de travail fait en sorte que je ne peux, malheureusement, plus faire de vélo.

Chanceuse, je suis encore capable de parcourir d'assez longues distances à pied. Je tente de garder la forme le plus longtemps possible.

Je me réjouis de voir que l'offre de transport en commun sera bonifiée avec le prolongement de la ligne bleue et l'éventuelle nouvelle mouture du REM de l'Est.

Je constate que la ville a entamé le réaménagement des espaces publics pour favoriser le transport actif et je m'en réjouis. J'aimerais toutefois voir la place accordée à l'automobile diminuer davantage. Côté sécurité, il ne se passe pas une semaine sans que je me dise « Ouf! Je l'ai échappé belle! » en traversant une intersection alors que j'avais priorité de passage.

Aussi, lorsque je marche sur les trottoirs pendant de longs trajets je suis obligée de changer de côté de rue une fois de temps en temps. Ça devient hyper fatigant de marcher de longues distances sur un trottoir avec une forte pente vers la rue; je comprends que c'est pour favoriser l'écoulement de l'eau de pluie mais y aurait-il moyen de faire autrement? Il y a des endroits où la pente est vraiment trop accentuée; particulièrement aux alentours des entrées de cour ou de ruelles.

## ***Environnement***

Îlots de chaleur / îlots de fraîcheur. Dans mon coin, les premiers dominent.

### *Le port & la circulation automobile*

J'habite à environ 400 mètres de la rue Notre-Dame et de la zone portuaire et je constate que les nuisances vont en augmentant d'année en année. La qualité de l'air se détériore et le bruit s'accroît.

Je suis découragée de voir que le nombre de voitures transitant par mon quartier augmente. Je crois qu'il devrait y avoir des contraintes à l'utilisation de la voiture solo; sur Notre-Dame, ce pourrait être des voies réservées au covoiturage.

Eu égard à la zone portuaire, comme mentionné ci-dessus, j'habite tout près. Je loge à à peine 400 mètres de la sucrerie Lantic vers l'Est et de CanEst Transit vers l'Ouest. Souvent, je suis incommodée par le bruit généré par leurs installations et par les trains qui les desservent. J'ose à peine imaginer ce que vivent les gens qui habitent plus près.

Récemment, j'ai appris que la sucrerie Lantic et CanEst Transit s'agrandiront (1, 2).

Saviez-vous que la sucrerie Lantic est parmi les 100 plus gros émetteurs de GES au Québec (3)? Je dois admettre que je préférerais lire que l'entreprise s'attaquera à la réduction de ses émanations et des bruits plutôt que d'apprendre qu'elle s'agrandira.

Pour CanEst Transit, comme pour Lantic, nous subissons le bruit occasionné par les opérations de l'usine de même que celui des trains et des camions qui la desservent. Il y a aussi fort à parier que nous soyons affectés par les poussières liées à ce genre d'activité, tout comme c'est le cas pour une installation semblable à CanEst à Sorel-Tracy (4).

Je suis persuadée que si CanEst Transit double le volume de ses exportations... la manutention, le transbordement, le transport et tout ce qui s'y rattache augmenteront — donc de leurs nuisances.

Depuis que j'habite Montréal mes problèmes respiratoires se sont accentués et j'ai reçu plusieurs témoignages de voisin.e.s qui vont dans le même sens. Comme moi, plusieurs voisin.e.s et voient leur sommeil perturbé par les bruits provenant, entre autres et surtout, de la zone portuaire.

### *La qualité de l'air*

Avec les changements climatiques, la qualité de l'air est, pour moi et pour les jeunes familles qui m'entourent, une préoccupation qui prend de plus en plus de place.

Les changements climatiques prolongent la saison des rhinites saisonnières. Qu'elles soient provoquées par l'herbe à poux ou le pollen des différents arbres, il y a moyen d'en réduire la

prévalence en contrôlant ces nuisances. L'arrachage de l'herbe à poux, beaucoup plus efficace sur le long terme que la tonte pourrait faire l'objet de campagnes d'éradication (voir ici d'arrachage) parrainées par les Éco-quartiers, la santé publique de Montréal et/ou les différents CIUSS.

Concernant les effets occasionnés par les arbres publics, ils peuvent être réduits en favorisant les essences les moins allergènes et en privilégiant les arbres femelles (5).

Les changements climatiques affectent aussi la qualité de l'air (6). Je salue les mesures adoptées par la ville pour veiller à la qualité de l'air (7). Toutefois, elle devrait faire l'objet d'une plus grande surveillance, et ce, particulièrement à proximité de la zone portuaire et de la rue Notre-Dame dans Hochelaga. En effet, la station numéro 50, soit la plus près de la sucrerie Lantic et de CanEst transit, ne mesure que les particules fines (8). Elle devrait aussi mesurer les autres contaminants, soit au moins ceux mesurés dans les autres secteurs de l'île de Montréal, à savoir: l'ozone (O3), les oxydes d'azote (NOx), le dioxyde de soufre (SO2), le monoxyde de carbone (CO), les particules fines (PM2,5) et les particules en suspension totales (PST).

### Le bruit

Même de rien, les alentours de Hochelaga deviennent de plus en plus bruyants. Comme mentionné plus haut, les activités portuaires augmentent et deviennent de plus en plus bruyantes. Aux effets des différents polluants dégagés par ces activités et la circulation automobile, il faut considérer le bruit. Sachant que le bruit a des effets négatifs sur la santé (9, 10), il y aurait lieu de s'en préoccuper et de mettre un frein à cette frénésie de croissance infinie.

### La nature en ville

Comme le rappelle si bien l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), la proximité de la nature apporte des bienfaits (10). La réduction des îlots de chaleur, tout comme la création d'îlots de fraîcheur, est primordiale. Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la canopée pourrait grandement être augmentée et les espaces verts multipliés.

Pour ma part, lorsque je tente de prendre contact avec la nature et de marcher sur autre chose que de l'asphalte ou du béton, à moins de prendre le bus ou le métro, je n'ai pas beaucoup de choix. J'aime marcher sur la terre battue l'été ou la neige blanche l'hiver. Tout comme plusieurs de mes voisins.e.s, j'ai, depuis plusieurs années, adopté la bande verte le long de Notre-Dame, la friche ferroviaire de la gare de triage, inutilisée, Longue-Pointe du Canadien National (CN), le boisé Vimont et le Boisé Steinberg et la zone humide tout près. Ces lieux méritent d'être préservés et valorisés.

Heureusement, le parc Morgan et l'enfilade de parcs qui longent Notre-Dame ont été épargnés du REM de l'Est. Plusieurs personnes vont marcher sur la piste cyclable qui s'y trouve; ce qui n'est pas l'idéal. N'y aurait-il pas lieu, sur la bande verte, d'augmenter la canopée, d'y réserver un espace (sans béton ni asphalte SVP) pour que les piétons puissent y circuler en toute sécurité? L'ajout d'arbres aurait comme effet de réduire le bruit, d'améliorer la qualité de l'air et d'offrir des espaces plus frais par temps caniculaire.

D'ailleurs, au début de l'été 2022, je me suis réjoui de voir que ce n'est pas toute la bande verte qui était tondue; qu'une grande partie était laissée à l'état naturel et qu'une portion de la largeur d'un trottoir était tondue occasionnellement. J'ai sauté de joie lorsque j'ai constaté que des peupliers avaient commencé à pousser spontanément dans la portion non tondue.

Je comprends qu'il y a eu des plaintes eu égard aux allergies occasionnées par l'herbe à poux qui ont fait que les parcs le long de Notre-Dame ont fini par être tondus sur toute leur largeur. Je suis toutefois persuadée que l'arrachage de l'herbe à poux est plus efficace que sa tonte. Cette tonte a aussi détruit les pousses d'arbres; quelle horreur, j'ai pleuré quand j'ai vu ça.

Dans mon monde idéal, le réaménagement des parc bordant Notre-Dame ferait partie d'un vaste corridor vert qui engloberait la friche ferroviaire, les boisés Vimont et Steinberg de même que le secteur détruit par Ray-Mont Logistiques. Cela permettrait de redonner un peu d'air aux citoyens. Dans un contexte de crise climatique, il est essentiel de réduire les îlots de chaleur, particulièrement à proximité des zones habitées. L'installation de Ray-Mont Logistique est tout le contraire de ce que l'on peut qualifier d'installation écoresponsable; bruit, poussière, chaleur, vermine... voilà ce que ce projet apportera au quartier. Le secteur prévu pour le camionnage généré par le port, soit le prolongement du boulevard Assomption vers le sud, participera aussi à la destruction de milieux qui pourraient bénéficier d'une régénération. Ces espaces devraient tous être ramenés le plus près possible de leur état naturel. Il faut garder en tête qu'il est préférable, dans un premier temps, de conserver ce qui existe plutôt que de détruire.

Il y a moyen de penser à la santé des citoyens plutôt qu'au profit de quelques-uns. Il y a moyen de créer des emplois dans l'économie circulaire tout en s'assurant que la justice environnementale prévale.

## **EN CONCLUSION**

Il est primordial que les citoyens puissent garder espoir et rêver mieux pour leur futur et celui de leurs enfants. Je réitère mes remerciements pour nous donner l'occasion de nous exprimer et j'ai bien hâte de prendre connaissance des propositions et solutions qui seront retenues par la Ville de Montréal.

Salutations distinguées,

Lucie Huart  
1501 ave Valois  
Montréal QC H1W 3L8

1. <https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2022-08-12/rogers-sugar/la-sucrierie-lantic-s-agrandira-a-montreal.php#>
2. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1924085/port-montreal-investissement-alghabra-canest-chaine-appvisionnement>
3. <https://www.journaldemontreal.com/le-top-100-des-pollueurs>
4. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/749844/sante-un-rapport-sur-des-poussieres-nocives-garde-secret>
5. <https://www.quebecscience.qc.ca/sante/arbres-allergies-saisonnieres/>
6. <https://atlasclimatique.ca/changements-climatiques-qualite-de-lair-et-sante-publique>
7. <https://montreal.ca/sujets/qualite-de-lair>
8. [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm\\_bilan\\_qualite\\_air\\_2021.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm_bilan_qualite_air_2021.pdf)
9. <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-du-bruit-environnemental-sur-la-sante/effets-du-bruit-environnemental-sur-la-sante-physique>
10. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/1317/l-heure-du-monde?depuisRecherche=true> (Segment « Les nuisances sonores sur la santé: Reportage de Vincent Rességuier)

11. <https://cape.ca/chapter/cape-qc/>